

Bilan final

Projets Erasmus+ menés par Eurotracks

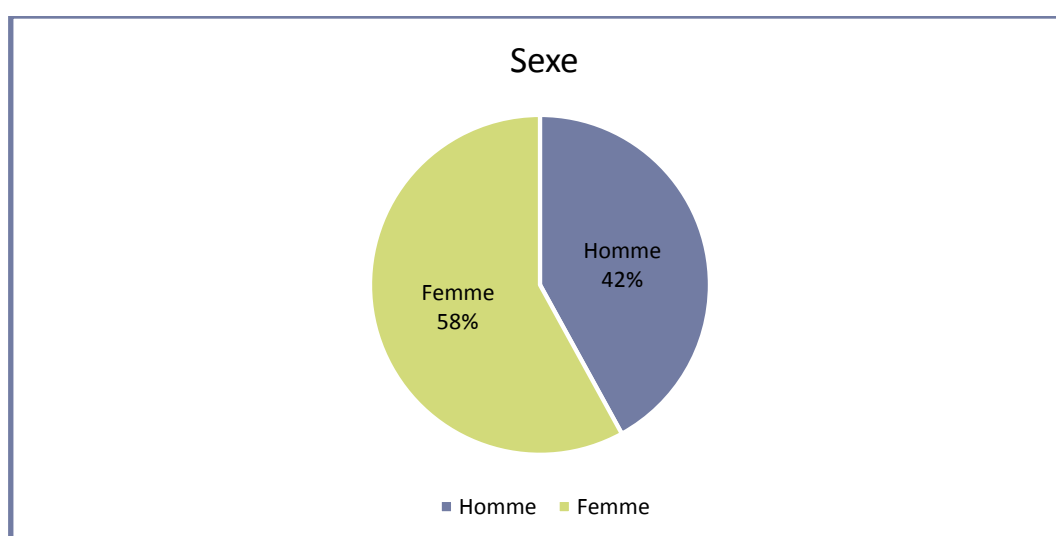
Ce bilan compile les résultats des projets de mobilité qu’Eurotracks a mené dans le cadre de la programmation Erasmus+ 2015-2017 pour un total de 142 demandeurs d’emploi envoyés en stage :

- Projet Eurotracks Mobilité = 21 participants
- Projet Pôle Emploi Guyane = 17 participants
- Projet Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine = 45 participants
- Projet Pôle Emploi Hauts-de-France = 37 participants
- Projet Pôle Emploi Normandie = 22 participants

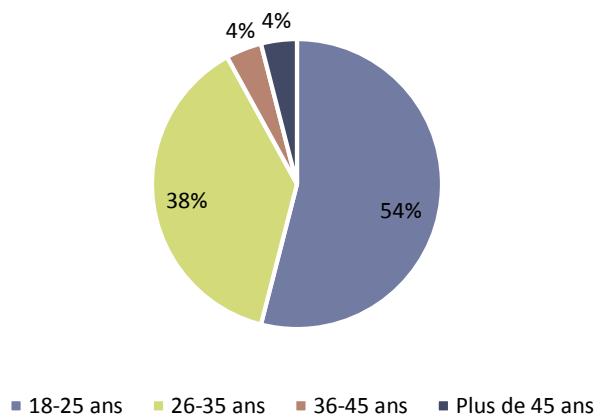
Six mois après la mobilité, plus de 60% des bénéficiaires ont retrouvé un emploi ou bien sont en formation professionnelle.

Bilan quantitatif (142 bénéficiaires)

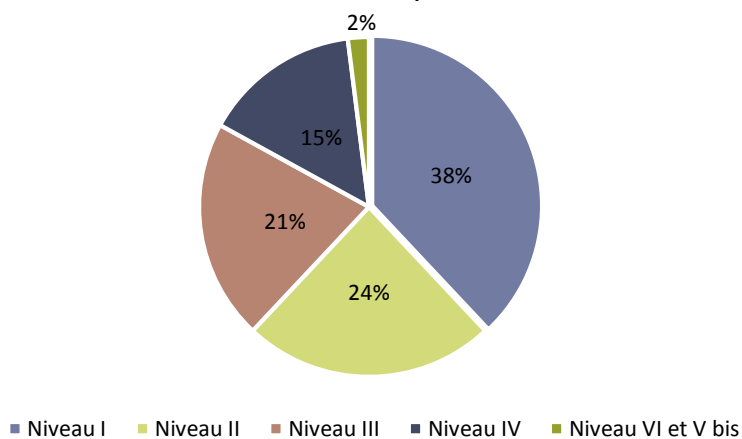
Les statistiques dévoilent le profil moyen du participant au programme Erasmus+ : une femme (58%) entre 18 et 25 ans (54%) ayant un master (38%), inscrite à Pôle Emploi depuis 3 à 6 mois (34%) et bénéficiant d’allocations retour à l’emploi (59%), qui revient s’installer dans sa région d’origine après la mobilité (71%). Bien que les destinations soient assez variées (14 pays), on note un très fort engouement pour les stages anglophones (85%).



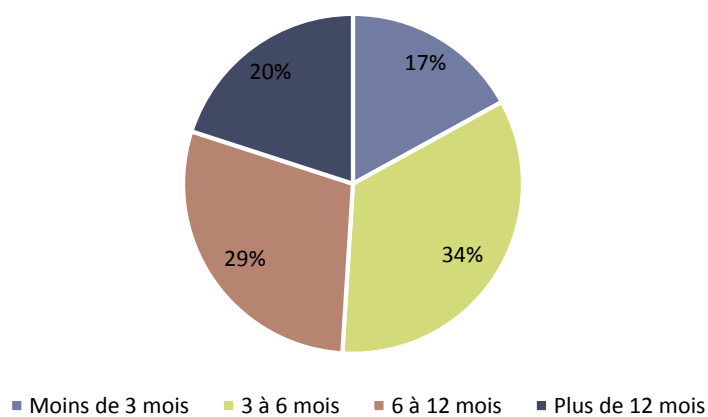
Tranche d'âge au moment du départ

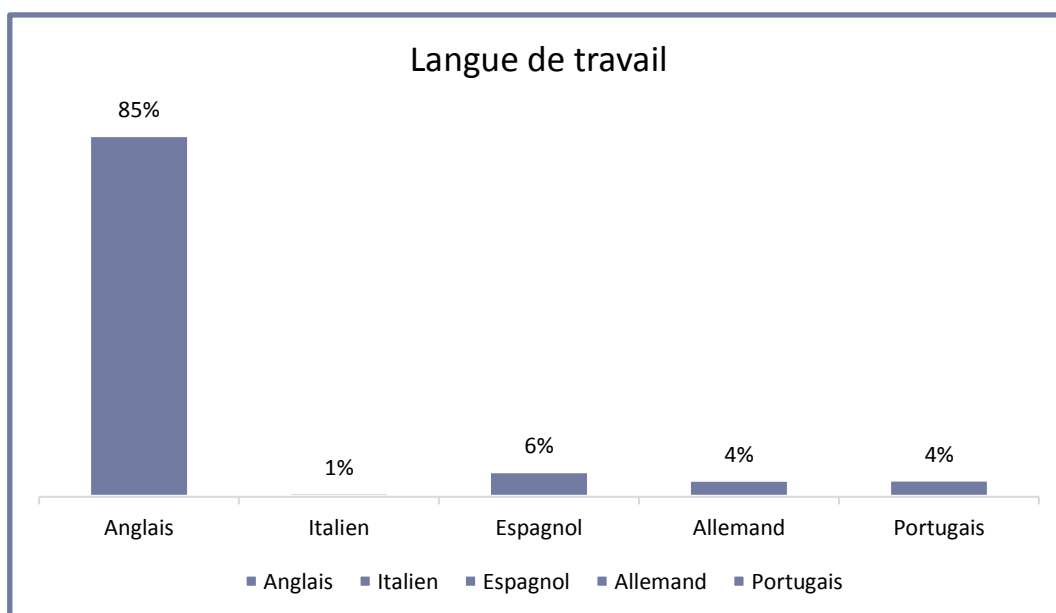
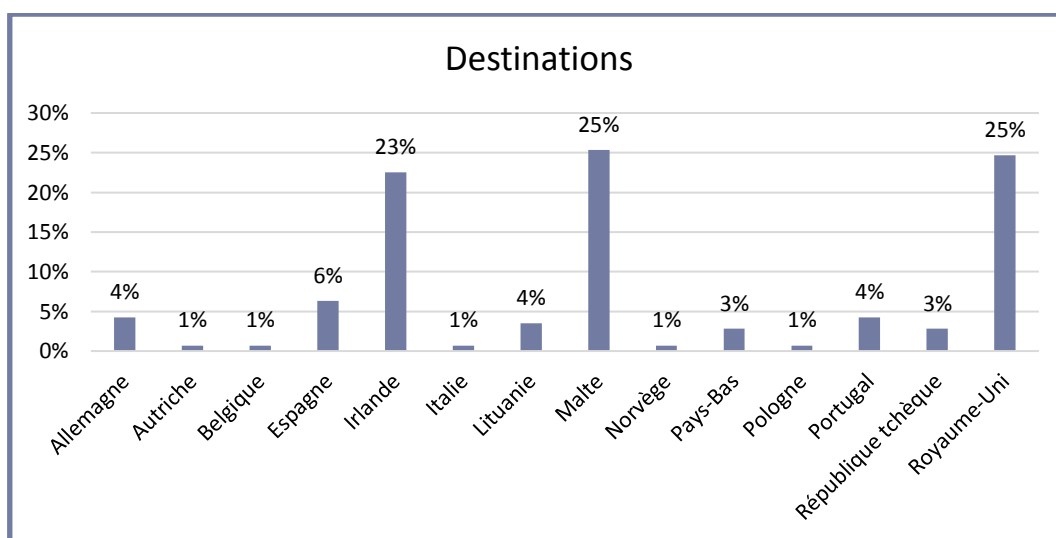
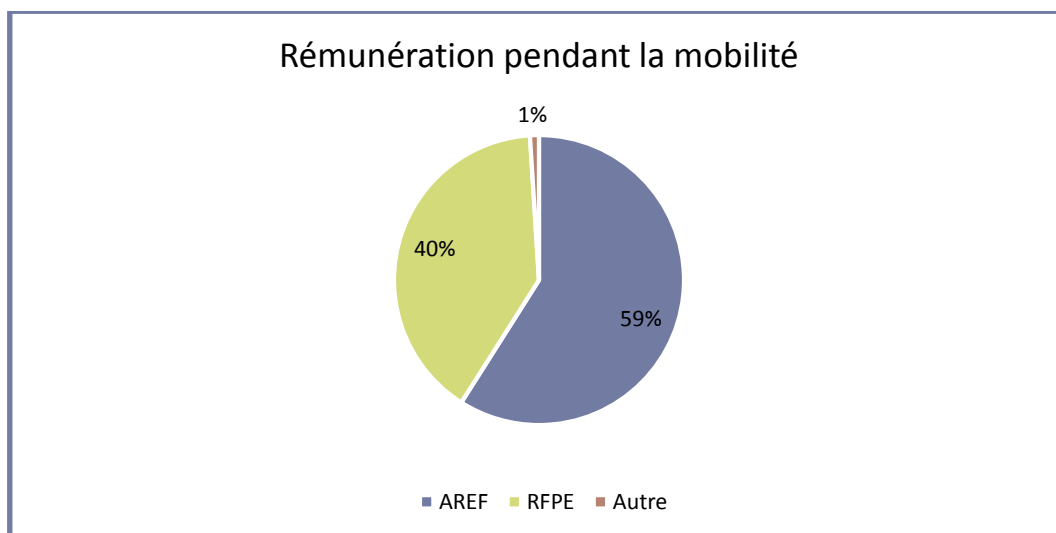


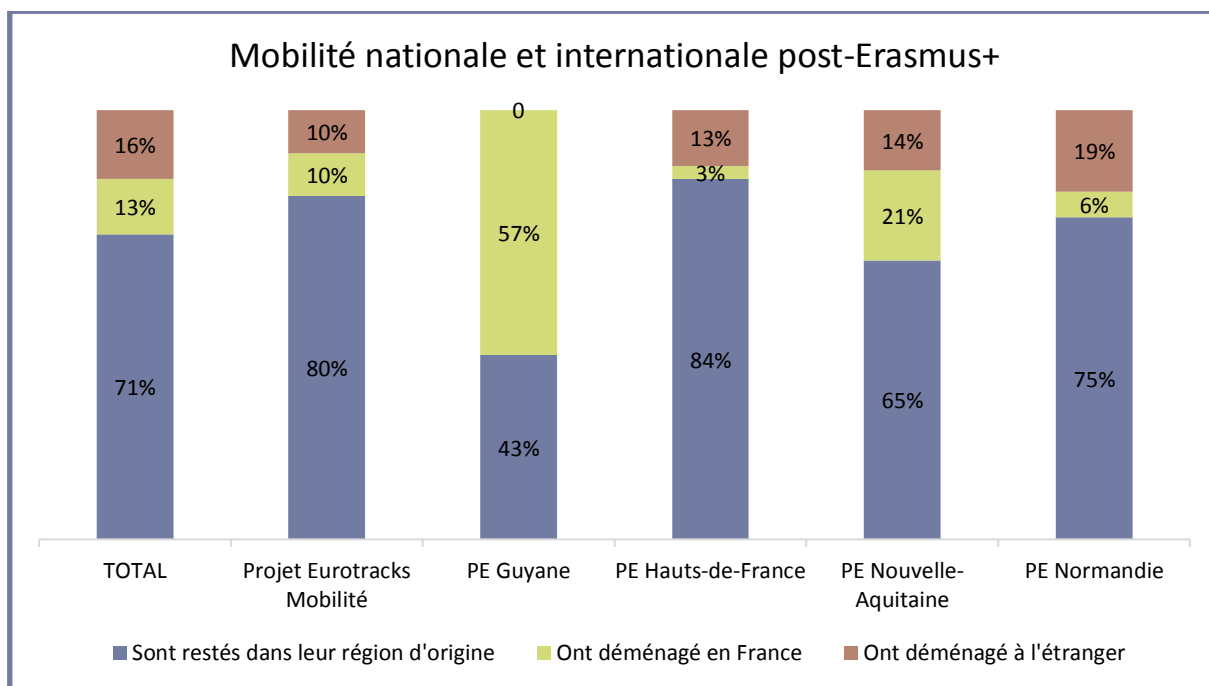
Niveau de formation professionnelle



Durée d'inscription à Pôle Emploi avant le départ



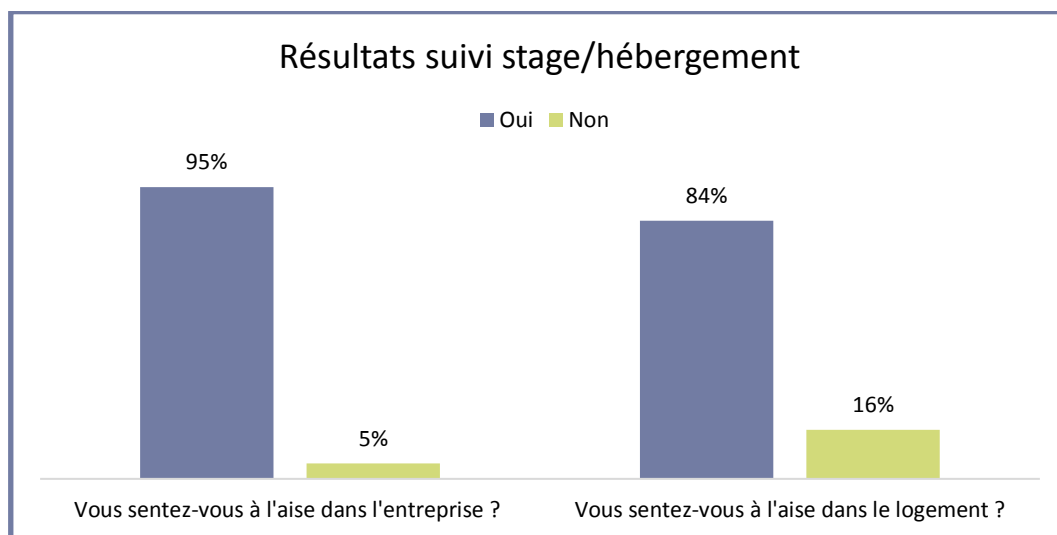




Synthèse qualitative

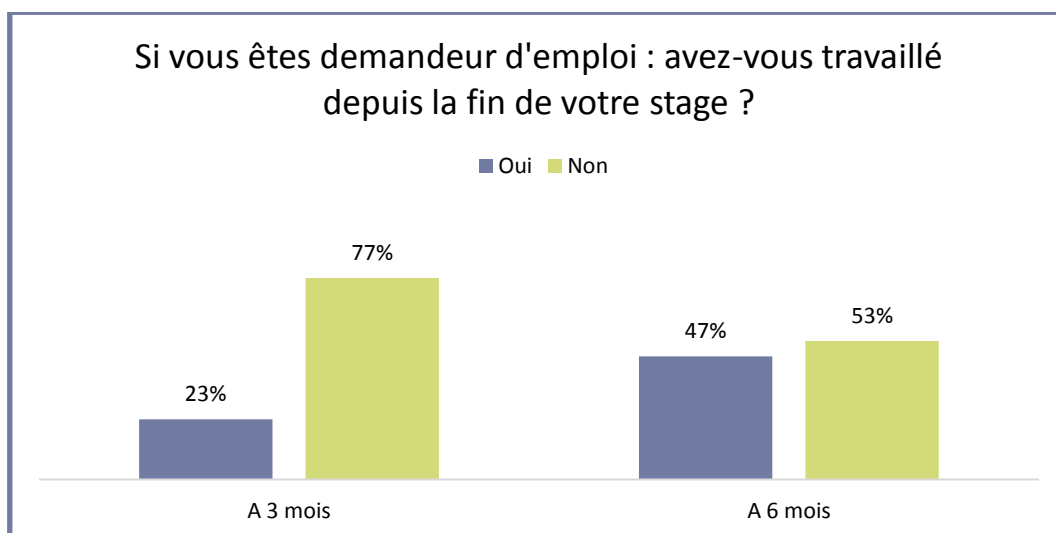
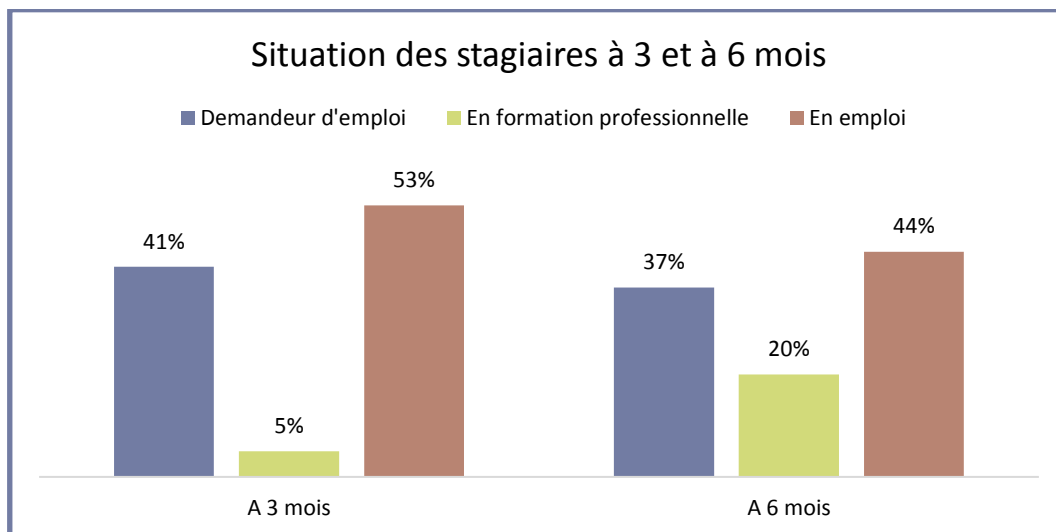
Suivi pendant le stage

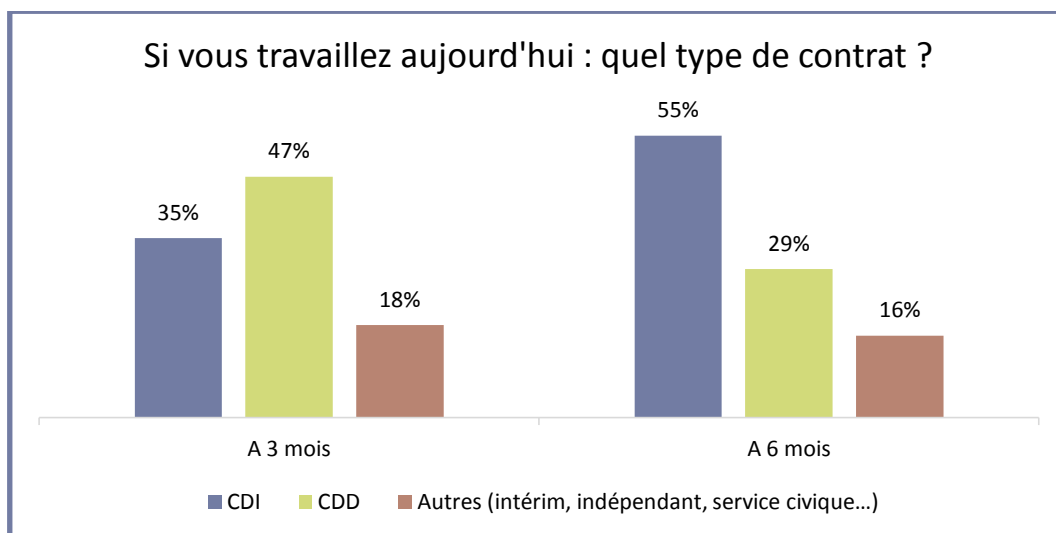
Nous avons créé un formulaire de suivi mensuel complété 2 fois au cours de la mobilité (1 fois par mois). Au total, nous avons compilé 235 réponses dont les résultats sont très positifs.



Suivi post-mobilité

Eurotracks organise une enquête de suivi 3 et 6 mois après le retour des bénéficiaires. Au total, 116 stagiaires ont complété les enquêtes de suivi à 3 mois (soit 81%), et 87 stagiaires ont répondu aux enquêtes de suivi à 6 mois (soit 61%).





Conclusion

Ces statistiques montrent un bilan globalement positif pour l'ensemble des stagiaires de tous les projets que nous avons menés pour la programmation Erasmus+ 2015-2017, que ce soit pendant le stage, mais également en aval de leur mobilité.

En effet, on constate que sur 142 bénéficiaires, la grande majorité déclarait se sentir à l'aise autant dans leur entreprise (95%) que dans leur hébergement (84%). L'expérience a donc été bénéfique pour une très grande partie d'entre eux. Les raisons pour lesquelles certains stagiaires (5% dans l'entreprise et 16% dans le logement) ne se sentaient pas à l'aise au sein de leur entreprise d'accueil sont globalement des difficultés de communication et d'intégration (barrière de la langue, etc...). Quant au logement, cela relevait plus de problèmes techniques ou de problèmes de colocation.

Nous pouvons constater qu'à l'issue de la mobilité, 64% des bénéficiaires ont réussi à s'insérer sur le marché de l'emploi ou ont débuté une formation. Que ce soit à 3 ou à 6 mois après la fin de la mobilité, il y a plus de salariés que de demandeurs d'emploi ou de personnes en formation professionnelle. De plus, presque la moitié des demandeurs d'emploi déclarent avoir tout de même travaillé au moins 1 fois 6 mois après la fin de leur stage.

Quant aux personnes ayant trouvé un emploi, si à 3 mois la majorité était embauchée en CDD, presque 60% des personnes en situation d'emploi ont été embauchées en CDI 6 mois après la fin de leur stage.

Réaliser une mobilité européenne est un réel atout dans le parcours professionnel d'un demandeur d'emploi, car cela l'aide, à son retour de France, à s'insérer plus facilement sur un marché du travail de plus en plus exigeant. En effet, ces stagiaires ont pu, en plus de développer des capacités professionnelles, découvrir une culture, un pays, et développer leurs capacités linguistiques, maintenant devenues nécessaires au cœur des organisations d'aujourd'hui.